Les Anges Gardins
800 rue du pont d’Oye

 62162 Vieille-Eglise

**Qui sommes-nous ?**

Les Anges Gardins est une structure d’insertion par l’économique (Atelier Chantier d’Insertion) qui propose un parcours basé sur une activité de maraîchage biologique, conditionnement de fruits et légumes pour une vente en circuits courts sous forme de paniers hebdomadaires de fruits et légumes bio.

Elle offre également des produits d’épicerie en ligne pour compléter sa gamme. Un projet de transformation de légumes sous forme de conserves et de sous vide est en cours de réalisation pour une opérationnalité en juillet 2015.

Elle complète ses activités par des actions de formation, de sensibilisation à l’autonomie et l’éducation alimentaire pour un public jeune ou adulte.

Pour en savoir plus : [www.horizonalimentaire.fr](http://www.horizonalimentaire.fr)

**Offre d’emploi**

**Encadrant technique « maraîchage plein champ et serres »**

L’encadrant technique travaille en collaboration et sous la responsabilité du directeur de l’Association et d’un directeur technique planifiant les cultures. Il est responsable du bon fonctionnement de l’atelier maraîchage plein champ et sous serres et de l’encadrement des salariés polyvalents en insertion.

Les différentes missions :

1. **Conduite de l’activité maraîchage plein champ et sous serres**

L’encadrant technique gère la production de légumes et veille à la protection des cultures :

* Il met en œuvre la planification des productions selon les objectifs de vente définis avec le directeur et les planifications du directeur technique
* Il participe à la définition des techniques mises en œuvre et les améliore régulièrement.
* Il inspecte l’état des cultures pour détecter d’éventuelles anomalies liées à la présence de parasites, de maladies et prend les mesures nécessaires pour y faire face.
* Il contrôle le système d’arrosage, ainsi que le climat et l’aération des serres.

L’encadrant supervise les travaux tout en y participant :

* Il organise le travail et donne les consignes au personnel en vérifiant leur bonne application.
* Il respecte et fait respecter les règles de sécurité (contrôle le port des équipements de protection individuelle, l’utilisation des locaux et outils conformément à leur usage).
* Il s’assure du bon état des outils, de l’installation, de la propreté et du rangement chaque soir de l’atelier et des zones de stockage.

L’encadrant technique participe à la vente de la production :

* Il collabore à la relation avec les clients actuels (grossistes et semis gros) et s’assure que les commandes correspondent aux critères de qualité et de ponctualité attendus selon une procédure établie.
* Il organise son planning d’activités (production/conditionnement) et ses livraisons en fonction des différents contrats tout au long de l’année.

L’encadrant technique participe à la gestion de l’entreprise :

* Il remplit les fiches de culture permettant d’assurer la traçabilité des productions.
* Il informe régulièrement le directeur du déroulement des activités et présente les résultats techniques par cycle de production.
* Il assure la relation avec les fournisseurs de matières premières sous couvert de la direction
* Il gère les stocks, les intrants et l’approvisionnement sous couvert de la direction.
* Il contrôle et analyse les coûts de production.
* Il peut éventuellement soumettre à la direction des solutions pour améliorer la rentabilité et l’efficacité du travail en général
1. **Communication**

Il joue un rôle dans l’animation et la sensibilisation auprès des salariés et des visiteurs en expliquant l’utilité de la filière maraîchage biologique localisée sur le territoire, l’importance de la commercialisation en système alimentaire de proximité, l’Economie sociale et solidaire et la synergie avec les partenaires du projet notamment d’autres producteurs.

1. **Management**
* Il anime les équipes en insertion et organise leur travail
* Il assure l’accompagnement pédagogique des salariés et leur formation en interne.
* Il évalue les acquis professionnels et comportementaux des salariés avec l’aide de la personne en charge des parcours.

**Particularités du poste d’encadrant en insertion :**

Dans le cadre de ses fonctions, l’encadrant technique a une conduite adaptée, tant dans sa tenue, ses paroles que son comportement envers ses collègues et les personnes en poste d’insertion.

Il doit faire preuve de retenue et s’assurer que chaque personne de l’atelier soit respectée, et ne subisse aucun harcèlement physique ou psychologique.

Il veille particulièrement à respecter et faire respecter les règles de sécurité par son équipe (port des EPI, utilisation du matériel adéquat dans les locaux adaptés).

**Profil et compétences requises :**

Formation bac+2/+5 dans la production agricole et/ou horticole ou expérience avérée (cf ci après)

Bonne connaissance de la biologie et de la physiologie végétale, des techniques culturales, du parasitisme et des moyens de lutte, en tenant compte des spécificités de l’agriculture biologique.

Notion de bricolage et aptitude à conduire des engins agricoles (avoir le CACES est un plus).

Bon sens de l’organisation, être polyvalent et autonome et faire preuve d’une grande disponibilité.

Capacités de gestion du personnel, de travail en équipe et de pédagogie.

Etre rigoureux et doté d’un sens développé de l’observation et d’une bonne capacité d’anticiper.

Avoir une bonne condition physique.

Maîtrise de l’outil informatique (word, excel et internet).

Expérience en maraîchage et en encadrement souhaitée.

Conditions particulières d’exercice : l’activité est plus soutenue en été et un peu moins en fin de production. Les horaires de travail peuvent donc varier en fonction des semaines. C’est l’encadrant qui juge de ces adaptations en fonction de la charge de travail à réaliser. Les jours de cueillette, il faut démarrer la journée à 6h. Il est possible de devoir assurer des astreintes le weekend ou certaines soirées.

Conditions salariales :

CDD de 6 mois à temps plein 35h hebdomadaire du lundi au samedi, évoluable en CDI en cas de confirmation de l’activité.

Selon aptitudes du candidat repérées à l’entretien et la capacité à assurer des missions correspondant à des besoins de l’association, un cdi peut-être envisagé.

Prise de poste dès que possible.

Salaire fixe selon la convention collective et en fonction du niveau acquis (CCN IDCC 3016) .

Poste basé à Vieille Eglise (62)

Permis B obligatoire

Pour candidater :

Envoyer lettre de motivation et CV sous format électronique uniquement, à l’attention de Monsieur le directeur Dominique HAYS à l’adresse suivante : dhays@angesgardins.fr